

Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004

Principales caractéristiques de la population et des logements

Catherine Borrel, département de la Démographie
et Jean-Michel Durr, unité Recensements de la population, Insee

L'enquête de recensement réalisée au début de l'année 2004 est le premier élément du nouveau dispositif quinquennal de recensement qui produira tous les ans, à partir de 2008, des résultats détaillés à tous les niveaux géographiques. Elle permet cependant d'actualiser d'ores et déjà les principales caractéristiques de la population et des logements qui avaient été établies par le recensement de 1999. Le vieillissement de la population se confirme : en 2004, une personne sur dix a 75 ans ou plus, soit deux fois plus qu'en 1962. La proportion de personnes habitant seules dans leur logement continue d'augmenter. Depuis 1999, une personne sur trois a changé de domicile, majoritairement dans le même département. Entre 1999 et 2004, le nombre de logements a progressé au même rythme qu'entre 1990 et 1999. Les logements disposent d'un nombre croissant de pièces. Avec la diminution du nombre moyen d'occupants par logement, les Français disposent donc en moyenne de plus d'espace.

La population de la métropole continue de vieillir. Les personnes âgées de 75 ans ou plus

représentent en 2004 8,7 % de la population contre 7,7 % cinq ans plus tôt et 4,9 % en 1962. À l'inverse, la part des moins de 20 ans diminue, passant de 24,6 % à 23,8 %, ce qui prolonge le constat observé depuis la fin des années soixante : en 1968, les moins de 20 ans représentaient un habitant sur trois (tableau 1). La part des personnes de 20 à 39 ans dans la population diminue depuis 1990, date à laquelle elles représentaient plus de 30 % de la population. Entre 1999 et 2004, leur poids est passé de 28,1 % à 26,8 %. En revanche, les personnes de 40 à 59 ans représentent une part croissante de la population française (27,6 %). En 2004, 21,8 % de la population métropolitaine a dépassé 60 ans, soit une proportion légèrement plus élevée qu'en 1999 (21,3 %). Cet accroissement est nettement moins marqué qu'au cours de la décennie quatre-vingt : en effet, ce sont les classes creuses, nées durant la seconde guerre mondiale, qui ont dépassé 60 ans depuis 1999. Cependant, à partir de 2005, les générations nombreuses du baby-boom commenceront à atteindre et dépasser 60 ans : la part des plus de 60 ans augmentera donc sensiblement dans les années à venir.

Dans les départements d'outre-mer, près d'un tiers de la population a moins de 20 ans alors que 4 % seulement de la population est âgée de 75 ans ou plus. Depuis 1999, la part des jeunes a cependant diminué dans la population.

La structure par âge de la population française est voisine de celle des autres pays

1 La proportion des personnes de 75 ans ou plus augmente

	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2004
0-19 ans	32,2	32,2	30,7	28,7	26,5	24,6	23,8
20-39 ans	26,6	26,4	27,9	30,3	30,3	28,1	26,8
40-59 ans	23,1	22,6	22,5	22,5	23,3	26,0	27,6
60-74 ans	13,2	13,7	13,3	11,9	12,8	13,6	13,1
75 ans ou plus	4,9	5,1	5,6	6,6	7,1	7,7	8,7
Total	100,0						

Note : âge atteint au cours de l'année.

Champ : France métropolitaine.

Source : recensements de la population, Insee

européens. L'élargissement à 25 pays a eu toutefois pour conséquence un certain rajeunissement de l'Europe. Chypre a désormais rejoint l'Irlande au palmarès des pays européens les plus jeunes avec plus de 30 % de la population ayant moins de 20 ans, la Pologne, la Slovaquie et Malte suivant de peu. À l'inverse, parmi les dix nouveaux pays membres, en Tchéquie, Hongrie et Slovénie la proportion de jeunes est légèrement plus faible qu'en France. Les pays les plus âgés restent l'Allemagne et l'Italie.

Une immigration croissante d'Europe non méridionale et d'Asie

En 2004, 4,5 millions de personnes immigrées âgées de 18 ans ou plus résident en France métropolitaine, soit 9,6 % de l'ensemble de la population du même âge, contre 8,9 % en 1999. Parmi les immigrés de 18 ans ou plus, les femmes sont maintenant un peu plus nombreuses que les hommes (50,3 %). La proportion d'immigrés majeurs ayant acquis la nationalité française progresse de 37 % à 41 %. L'origine géographique des immigrés continue à se diversifier (*graphique 1*). Les immigrés originaires de l'Union européenne à quinze sont au nombre d'1,5 million comme en 1999 et la part des immigrés venus de l'ensemble des pays d'Europe parmi les immigrés est en baisse (46 % en 1999, 41 % en 2004). Ce constat masque une double évolution : alors que les immigrés venant des pays du Sud (Espagne, Grèce, Italie et Portugal) sont moins nombreux, l'immigration issue du reste de l'Union européenne, et principalement du Royaume-Uni, progresse. Le nombre de ces immigrés a crû de 46 % en cinq ans atteignant en 2004 près de 100 000 personnes. Le nombre de personnes venues des pays de l'Europe orientale croît aussi fortement, mais les effectifs concernés sont plus faibles. L'immigration venue d'Asie s'accroît : 14 % des immigrés majeurs viennent de ce continent, contre 12 % en 1999. La part de la population immigrée venue d'Afrique s'établit à 42 % en 2004 contre 39 % en 1999. Ceci est dû à la progression du nombre d'immigrés venus du Maghreb (+ 15 %) ou du reste de l'Afrique (+ 39 %) ; en 2004, près de 500 000 immigrés viennent d'un pays de l'Afrique subsaharienne.

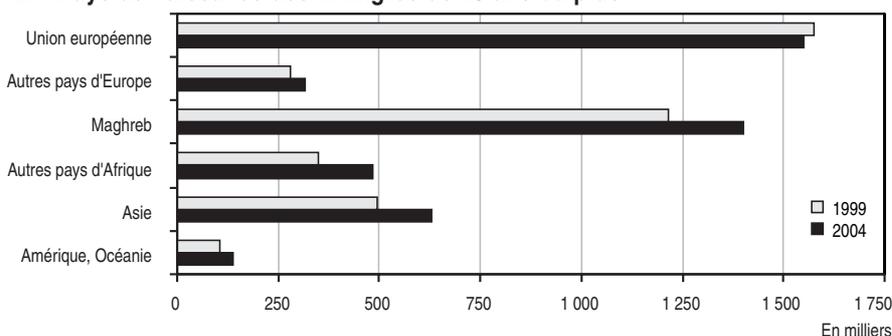
De plus en plus de personnes seules

Les Français sont de plus en plus nombreux à vivre seuls. En quarante ans, la proportion de personnes vivant seules a plus que doublé, passant de 6,1 % de la population en 1962 à près de 14 % en 2004. En 1999, cette proportion était de 12,6 %. 8,3 millions de personnes vivent seules en 2004, dont près de 5 millions de femmes. Cependant, les différences entre hommes et femmes sont très liées à l'âge (*graphique 2*). Avant 25 ans, le fait de vivre seul concerne autant les hommes que les femmes, soit une personne sur huit. Entre 25 et 50 ans, les femmes vivent moins souvent seules que les hommes, moins d'une sur dix. Pour les hommes, c'est à 40 ans que le déséquilibre est le plus fort avec les

femmes : à cet âge, ils sont deux fois plus souvent seuls. À 51 ans, les situations s'équilibrent à nouveau, mais à partir de cet âge, la proportion de femmes vivant seules progresse très sensiblement et se situe de plus en plus au-dessus de celle des hommes. Le point culminant se situe à 85 ans. À cet âge, plus d'une femme sur deux vit seule mais seulement près d'un homme sur quatre. Au-delà, les personnes âgées vivent de plus en plus en institution. Au total, plus de la moitié des personnes vivant seules ont plus de 55 ans.

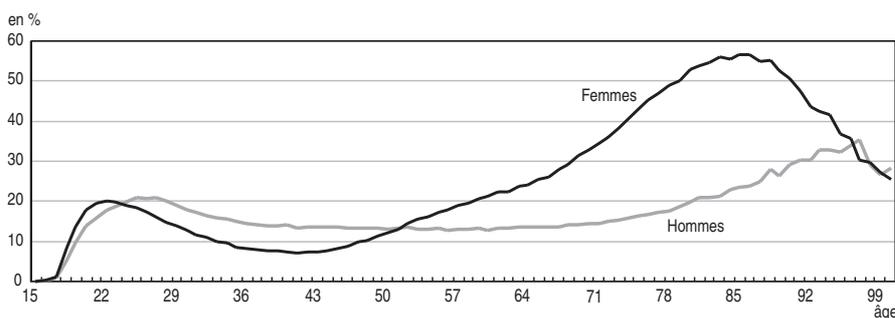
Habiter seul signifie-t-il pour autant vivre sans compagnon ? Certains couples choisissent en effet d'habiter chacun dans son propre logement, provisoirement ou durablement. Depuis l'enquête de recensement de 2004, une question nouvelle sur la vie en couple est posée,

① Pays de naissance des immigrés de 18 ans ou plus



Source : recensements de la population, Insee

② Proportion de personnes habitant seules



Source : recensements de la population, Insee

② 30,3 millions de logements en 2004

	2004		1999	1990	1982
	nombre (en millions)	%	%	%	%
Résidences principales	25,431	84,0	83,0	82,1	82,6
Résidences secondaires (y compris logements occasionnels)	2,987	9,9	10,1	10,7	9,6
Logements vacants	1,846	6,1	6,9	7,2	7,8
Total	30,263	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : recensements de la population, Insee

indépendamment de l'état matrimonial légal. Entre 20 et 30 ans, 2,5 % des hommes et des femmes vivant seuls déclarent vivre en couple avec une personne habitant dans un autre logement. Cette proportion augmente avec l'âge et plus encore pour les hommes que pour les femmes. Entre 50 et 59 ans, 5,3 % des hommes vivant seuls déclarent vivre en couple contre 3,5 % des femmes seules.

Les migrations résidentielles : les 20-30 ans sont les plus mobiles

En cinq ans, 34 % des habitants ont changé de logement, le plus souvent sur de courtes distances : 31 % ont déménagé dans la même commune, et 35 % sont allés s'installer dans une autre commune du département. C'est entre 20 ans et 30 ans que l'on déménage le plus : 76 % des personnes ayant entre 25 et 29 ans en 2004 ont changé de logement depuis cinq ans. L'intensité des migrations résidentielles décroît ensuite avec l'âge. Les personnes ayant entre 60 et 75 ans ont été les moins mobiles : en cinq ans, seules 14 % d'entre elles ont changé de logement. Après 75 ans, la mobilité progresse légèrement, notamment en raison des départs en institution.

Une augmentation tendancielle du nombre de logements

La métropole comptait au début de l'année 2004 30,3 millions de logements, soit 5,4 % de plus qu'en 1999 (tableau 2). Le nombre de logements augmente au même rythme qu'au cours de la décennie quatre-vingt-dix (1 % en moyenne par an). Parmi les logements, 25,4 millions sont des résidences principales, soit 84 % de l'ensemble des logements, en augmentation d'un point depuis 1999. Cette augmentation résulte d'une diminution d'un point de la part des logements vacants (6 % du parc de logements en 2004), et d'une stabilité de la part des résidences secondaires (10 %).

Depuis l'enquête de 2004, le recensement s'attache à décrire le type de bâtiment dans lequel est situé le logement : 37 % des logements sont des maisons individuelles non mitoyennes, 20 % des maisons individuelles jumelées, et 41 % se situent dans un immeuble d'habitation de deux logements ou plus.

Davantage d'espace dans les logements

Le nombre moyen d'occupants d'un logement décroît régulièrement en raison de plusieurs facteurs : diminution du nombre d'enfants des familles, ruptures

d'union, espérance de vie plus grande chez les femmes que chez les hommes (graphique 3). Il s'élevait à 3,19 en 1954, 2,57 en 1990, et s'établit à 2,3 en 2004. Le nombre de ménages de deux personnes est désormais inférieur à celui des personnes qui vivent seules (8,2 millions contre 8,3 millions). À l'opposé, les ménages de plus de cinq personnes sont très rares (2 % des ménages). Le nombre de pièces des logements progresse également (graphique 4) ; comme le nombre de personnes par logement diminue, chacun dispose de plus d'espace. En 2004, une résidence principale comporte en moyenne 3,99 pièces, contre 3,86 cinq ans plus tôt. En termes de superficie, la part des petits logements et des logements les plus vastes augmentent. La part des résidences principales de moins de 40 m² est en progression de 4 points à 14,6 %, alors que celle des logements de plus de 100 m² augmente de 3 points. En 2004, un peu moins de 3 % des logements occupés ont moins de 25 m².

Un peu plus de la moitié des ménages sont propriétaires de leur résidence principale (56,7 %), soit une proportion voisine de 1999. L'attrait pour la maison individuelle demeure : quand les Français sont propriétaires de leur résidence principale, c'est dans plus de 80 % des cas une maison individuelle.

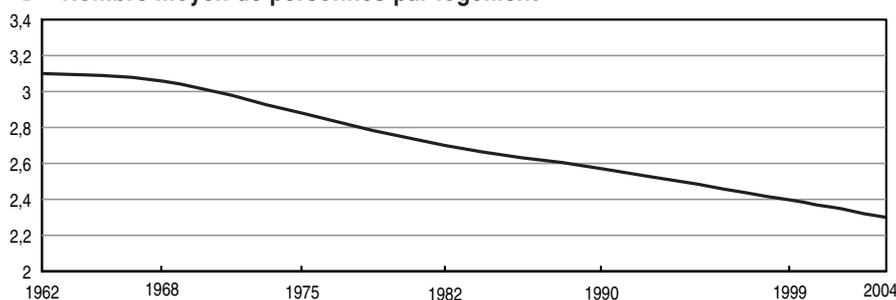
Source

Ces résultats sont issus de l'exploitation de l'enquête de recensement 2004, première du nouveau dispositif de recensement instauré par la loi du 27 février 2002. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé par la loi à 10 000 habitants.

Les **communes de moins de 10 000 habitants** sont recensées désormais une fois tous les cinq ans par roulement. À cet effet, elles ont été réparties en cinq groupes, selon des règles précises qui assurent la même représentativité statistique à chaque groupe. Chaque année, l'enquête de recensement porte sur la totalité de la population et des logements des communes du groupe concerné. Au bout de cinq ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants aura été recensée.

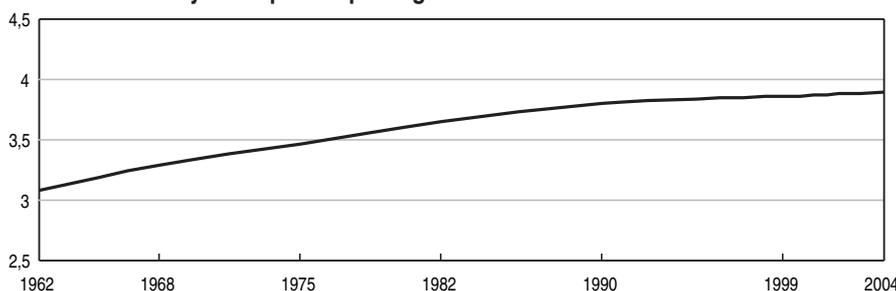
Dans les **communes de 10 000 habitants ou plus**, un échantillon de logements regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année, la totalité du territoire de ces communes étant prise en

③ Nombre moyen de personnes par logement



Source : recensements de la population, Insee

④ Nombre moyen de pièces par logement



Source : recensements de la population, Insee

3 Estimation de population pour des grandes villes en 2004

Commune (n° département)	Population en 2004	Commune (n° département)	Population en 2004
Anancy (74)	49 500	Marseille (13)	795 600
Antony (92)	59 800	Metz (57)	124 000
Argenteuil (95)	100 400	Montauban (82)	52 600
Arles (13)	53 100	Montpellier (34)	244 700
Asnières-sur-Seine (92)	85 000	Mulhouse (68)	111 300
Aubervilliers (93)	69 800	Nancy (54)	105 100
Aulnay-sous-Bois (93)	80 500	Nanterre (92)	86 500
Avignon (84)	89 400	Nantes (44)	276 200
Beauvais (60)	53 800	Neuilly-sur-Seine (92)	61 100
Bordeaux (33)	229 500	Nice (06)	339 000
Boulogne-Billancourt (92)	108 300	Niort (79)	55 200
Bourges (18)	69 000	Noisy-le-Grand (93)	61 700
Brest (29)	146 000	Paris (75)	2 142 800
Caen (14)	111 200	Pau (64)	82 300
Calais (62)	74 800	Pessac (33)	57 600
Cannes (06)	69 700	Poitiers (86)	85 800
Cergy (95)	55 300	Quimper (29)	64 100
Chalon-sur-Saône (71)	47 900	Rennes (35)	209 100
Chambéry (73)	60 900	Roubaix (59)	95 900
Champigny-sur-Marne (94)	76 400	Rouen (76)	112 000
Charleville-Mézières (08)	53 100	Rueil-Malmaison (92)	76 400
Cholet (49)	53 500	Saint-Denis (93)	94 700
Clermont-Ferrand (63)	138 700	Saint-Denis (974)	133 600
Clichy (92)	56 300	Saint-Étienne (42)	177 300
Colmar (68)	65 500	Saint-Malo (35)	50 800
Colombes (92)	83 500	Saint-Maur-des-Fossés (94)	75 100
Créteil (94)	84 400	Saint-Nazaire (44)	67 100
Dijon (21)	149 900	Saint-Paul (974)	92 500
Drancy (93)	62 400	Saint-Pierre (974)	74 000
Dunkerque (59)	71 300	Saint-Quentin (02)	56 100
Fontenay-sous-Bois (94)	51 900	Sarcelles (95)	57 900
Grenoble (38)	157 900	Sartrouville (78)	53 400
Hyères (83)	50 700	Strasbourg (67)	273 100
Issy-les-Moulineaux (92)	60 000	Toulon (83)	168 200
Ivry-sur-Seine (94)	56 900	Toulouse (31)	426 700
La Rochelle (17)	77 000	Tourcoing (59)	91 800
Laval (53)	50 900	Troyes (10)	60 900
Le Havre (76)	186 700	Valence (26)	64 100
Le Mans (72)	145 100	Vannes (56)	53 900
Le Tampon (974)	66 600	Vénissieux (69)	57 400
Levallois-Perret (92)	60 900	Versailles (78)	85 700
Lille (59)	222 400	Villeneuve-d'Ascq (59)	62 300
Lorient (56)	58 500	Villeurbanne (69)	130 500
Lyon (69)	468 300	Vitry-sur-Seine (94)	80 700
Maisons-Alfort (94)	53 600		

Note : À partir du seul échantillon de 8 % des logements recensés lors de l'enquête de 2004, une estimation de la population a été réalisée pour certaines grandes villes, dont la taille et l'homogénéité de l'habitat rendaient possible une telle extrapolation à l'ensemble de la commune. La précision de cette estimation est de l'ordre de 0,5 % pour une commune de 100 000 habitants, soit environ 500 personnes.

Source : recensement de la population 2004, Insee

compte en cinq ans. Au bout de cinq ans, environ 40 % des habitants de la commune auront été recensés.

À partir de 2008, chaque nouvelle enquête annuelle de recensement remplacera celle réalisée cinq ans auparavant. Elle actualisera ainsi les résultats d'une commune de moins de 10 000 habitants sur cinq et de 8 % de la population de chaque commune supérieure à ce seuil. Tous les ans, il sera ainsi possible de produire, à partir de l'ensemble des cinq dernières enquêtes de recensement, des résultats détaillés à tous les niveaux géographiques, du pays jusqu'au quartier des villes. Les premières populations légales des communes issues de ce nouveau recensement seront établies au terme de cinq collectes de recensement, c'est-à-dire fin 2008.

Les premières enquêtes annuelles réalisées à partir de 2004 permettront cependant de produire de premiers résultats aux niveaux national et régional, avec un détail croissant. Ainsi, dès l'enquête de 2004, la population d'une centaine de grandes villes a pu être estimée (tableau 3).

Bibliographie

Population des communes de moins de 10 000 habitants recensées en 2004 : consulter le site *insee.fr*

Desplanques G., Royer J.-F., « Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - 62 millions d'habitants en France au 1^{er} janvier 2004 », *Insee Première*, n° 1 000, janvier 2005.

Résultats du recensement de 1999 : Boëldieu J., Borrel C., « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *Insee Première*, n° 748, novembre 2000.

Chaleix M., Madinier C., « Des logements plus grands et plus confortables », *Insee Première*, n° 750, novembre 2000.

Chaleix M., « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », *Insee Première*, n° 788, juillet 2001.

Courson J.-P., Madinier C., « La France continue de vieillir », *Insee Première*, n° 746, novembre 2000.

Cristofari M.-F., Labarthe G., « Des ménages de plus en plus petits », *Insee Première*, n° 789, juillet 2001.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : É. Houël
Code Sage IP051001
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2005



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES